écominéro
Recyclons pour bâtir durable

ATTESTATION DE NON-SOUMISSION AUX OBLIGATIONS DES INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)

ATTESTATION VALABLE POUR L'ANNÉE 2026

POINT DE REPRISE ASSOCIÉ À L'ANNEXE TECHNIQUE

Raison sociale : _____

N° SIRET : _____

Adresse du point de reprise : _____

Je soussigné Opérateur de déchets,

- Atteste sur l'honneur que le site désigné ci-dessus bénéficie des autorisations d'urbanisme requises pour son installation et son exploitation.

- Atteste sur l'honneur que le site désigné ci-dessus est conforme aux exigences de rubrique ICPE fixé à l'annexe technique :
  - Annexe technique « Collecte en déchèterie professionnelle » : Rubrique 2710 : collecte de déchets non dangereux inférieure à 100 m^3.
  - Annexe technique « Massification sur installation de transit » : Rubrique 2517 : superficie de transit de déchets inertes inférieure à 5 000 m^2.

  L'attestation de non-soumission aux obligations des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) n'est pas acceptée pour les autres catégories d'annexes techniques.

- M'engage à renouveler cette attestation chaque année.

Prénom et nom du signataire : _____

Fonction du signataire : _____

Date et signature : _____

NB : Le signataire de la présente attestation doit être le signataire du Contrat Ecominéro.